

Le Centre de Domiciliation de l'Entreprise, société de domiciliation spécialisée à Casablanca Maroc

Dernière mise à jour : 26-02-2008

La domiciliation est une étape primordiale dans la vie d'une entreprise, puisqu'elle détermine le lieu où devront être effectuées toutes les démarches administratives, ainsi que la loi applicable en cas de litige.

La loi facilite les formalités de domiciliation de l'entreprise comme dans "Le Centre de Domiciliation de l'Entreprise", à la fois pour les entreprises individuelles et pour les sociétés, à condition que rien ne s'y oppose (disposition législative, clause du bail ou règlement de copropriété contraires). A quoi ça sert une société de domiciliation ? Domicilier sa société par le biais d'une entreprise de domiciliation présente des avantages non négligeables. Cela permet de réaliser une séparation nette entre l'activité professionnelle et la vie privée. Même si cette séparation n'est pas réelle physiquement, puisque l'entrepreneur peut continuer, en réalité, à exercer son activité à domicile, l'adresse de l'entreprise reste neutre. Et il n'est pas rare de voir de grandes entreprises vérifier qu'il y a bien dissociation des adresses professionnelles et personnelles, comme gage de professionnalisme. Cette séparation vie privée / vie professionnelle évite également les déconvenues en cas "d'accidents de la vie", tel un divorce. Enfin, les sociétés de domiciliation ont des clients aux profils très variés, qui travaillent avec des experts. Il peut arriver qu'en cas de souci, Le Centre de Domiciliation de l'Entreprise mette en relation des adhérents qui s'entraident ou développent des contacts professionnels. Comme une sorte de mise en réseau informel ! Voir nos PACKS

Commandez Maintenant